



LE « PARCOURS FÉDÉRAL DE FORMATION DES DIRIGEANT(E)S »

Afin de répondre à l'enjeu de structuration et d'encadrement des clubs de demain, la Fédération Française de Football et l'Institut de Formation du Football ont conçu, à destination de l'ensemble des dirigeants, bénévoles et acteurs du monde associatif un parcours fédéral de formation spécifique : le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeant (P.F.F.D.)

Qu'est ce que le « P.F.F.D. » ?

Les statuts d'une association sportive correspondent à l'ensemble des règles d'organisation qu'elle se fixe. Ils comportent également les éléments d'identité de celle-ci (dénomination, objet, adresse du siège social). Les statuts ayant valeur de contrat entre les membres de l'association, ils correspondent à la loi interne de l'association.

CHIFFRES CLÉS

254 000 Dirigeants licenciés
Dont 37 000 femmes
Plus de 6 000 dirigeant(e)s formés depuis 2016/2017

L'offre de formation

Le P.F.F.D. vous propose de nombreuses formations. N'hésitez pas à cliquer sur l'image ci-dessous pour télécharger le détail de tous les contenus.



Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants

► PROGRAMME

Les enjeux

En créant le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, la F.F.F. vient répondre à trois enjeux principaux qui sont :

- Accompagner et structurer les clubs de demain,
- Proposer une uniformité des formations sur l'ensemble des territoires
- Recruter de nouveaux dirigeant(e)s ainsi que fidéliser ceux qui sont déjà en place.

Le financement de ces formations :

Le montant des formations dispensées dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants est fixé par les I.R.2F. Grâce au bon de formation de 25 euros par module de formation proposé par la F.F.F. à tous les dirigeants licenciés, l'objectif est de rendre ces formations le plus accessible à toutes et tous.

EN BREF

Le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants est un plan ambitieux visant à apporter aux dirigeants des clubs de football de nouvelles compétences. Cet outil de fidélisation des bénévoles est à votre disposition. N'hésitez pas à contacter votre Institut Régional de Formation du Football pour vous inscrire et prendre part à une de ces formations.